Loire-Atlantique

COMPRENDRE LE DERNIER JOUR DE TRAVAIL (DJT)



POURQUOI INDIQUER UN DJT?

Dans le cadre des déclarations des arrêts de travail, il convient de mentionner la date du dernier jour de travail.

Cette date est importante car elle détermine :

- Le point de départ de la période de référence pour l'étude des droits
- Le calcul du montant de l'indemnité journalière
- Le début de l'indemnisation





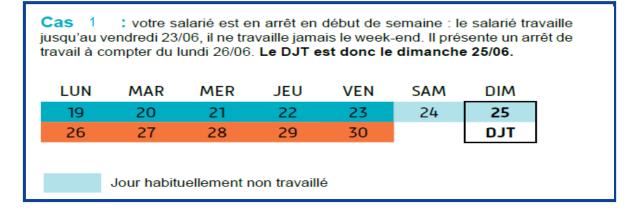


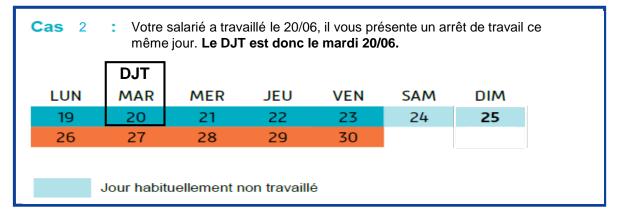
RISQUE MALADIE: QUEL DJT INDIQUER?

La date du Dernier Jour Travaillé correspond généralement à la veille de l'arrêt de travail.

Si votre salarié a travaillé le jour de l'arrêt, le DJT sera le jour de l'arrêt.

Exemples:







CONTACTS

36 79

Service gratuit + prix appel

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

e-DEM un service pour tous

Une demande d'assistance à la saisie en ligne, une réclamation, une demande de contrôle d'un salarié en arrêt de travail

MON PORTAIL EMPLOYEUR

Toutes mes démarches en un clic



